

Lyon, le 15 Septembre 2011

## NOTE DE SERVICE N° 8

<u>Emetteur</u> : <b>L'Économe</b> <b>M<sup>me</sup> KESSAR-VALLIENNE</b>	<u>Destinataires</u> : <b>L'ensemble du Personnel</b> <b>L'ensemble des stagiaires</b>
---	--

Objet : Horaires d'ouverture du self

Je tiens, par cette note, à vous confirmer les horaires du self, qui sont fixés comme suit :

	<b>PETIT-DÉJEUNER</b>	<b>DÉJEUNER</b>	<b>DÎNER</b>
Début de Service	7h00	12h15	19h00
<b>Heure limite de service</b>	<b>7H30</b>	<b>12h45</b>	<b>19h30</b>
Fermeture :	7h45	13h15	19h45

Je vous rappelle que pour chaque service, une heure limite à laquelle vous pouvez être servis, est fixée. (voir tableau ci-dessus)

J'ajoute qu'il vous est possible d'obtenir du « Rab » (portion supplémentaire) à la fin du service. N'hésitez pas à le réclamer.

**L'Économe**  
**M<sup>me</sup> KESSAR-VALLIENNE**